



Le Ministre
Pierre-Yves DERMAGNE

Pouvoirs locaux
Politique de la Ville
Logement

Monsieur Jacques GOBERT
Président de l'UVCW

Rue de l'Etoile, 14

5000 NAMUR

Namur, le

V. Réf. : JG/LV/lmb/jmr/cb/2017-02
N. Réf. : PL/17/B/PYD/DS/RS/LM/ad/CO85

Objet : Budget 2017 – Plan de cohésion sociale – Economie de 2,7 millions

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier, qui a retenu toute mon attention.

En effet, compte tenu du contexte budgétaire et au regard des économies à réaliser en 2017, le Gouvernement Wallon a en effet proposé de revoir le montant de l'enveloppe des Plans de Cohésion sociale de 2,7 millions d'euros à la baisse.

La réduction telle que proposée et telle qu'imaginée par mon prédécesseur ne visait pas une application de façon linéaire mais au sein des bénéficiaires dont des actions du programme s'éloignent notablement des objectifs prévus par le projet de décret en cours d'adoption.

Cela étant, l'administration a été chargée de réaliser une analyse et de faire une proposition.

Cette analyse est parvenue à mon cabinet la semaine dernière et est en cours d'analyse.

Dans tous les cas, cela ne remet pas en question l'importance que revêt cette politique aux yeux du Gouvernement wallon. De plus, elle n'augure en rien une baisse des moyens alloués dans le cadre de la programmation 2020-2025, le montant annuel du futur droit de tirage étant fixé à 23 millions d'€ dans l'avant-projet de décret.

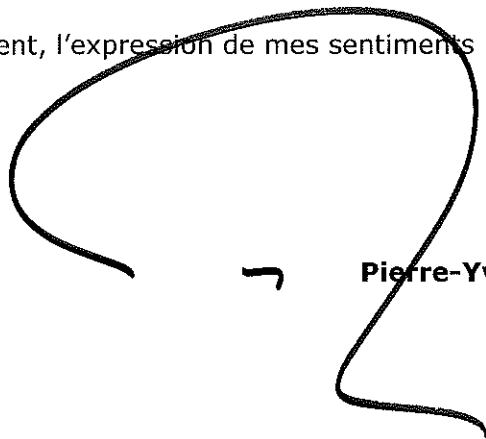
Pour ce qui concerne les communes qui ne seraient plus éligibles, un mécanisme de phasing-out est en effet prévu. Le montant de la subvention pour l'année 2020 correspondra à 66% de la dernière subvention perçue pour le plan précédent et à 33% pour l'année 2021 pour autant que le plan ait obtenu une évaluation positive à l'issue de la programmation.

Néanmoins, comme vous le savez, je viens d'entrer en fonction et je prends connaissance de l'ensemble des dossiers.

J'ai été spécifiquement interpellé concernant cette problématique et je souhaite pouvoir faire des propositions au Gouvernement wallon, au prochain ajustement budgétaire, afin qu'aucune commune ne soit lésée.

Je vais d'ailleurs répondre, en ce sens, à une question parlementaire qui me sera posée, ce mardi 14 février 2017, en Commission des Pouvoirs Locaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop at the top and a long, sweeping stroke that ends in a small hook.

Pierre-Yves DERMAGNE